

Motion du 19 janvier 2021 de Mmes et MM. Yasmine Menétrey, François Bärtschi, Luc Barthassat, Amar Madani, Danièle Magnin, Daniel-Dany Pastore et Daniel Sormanni: «Pour des solutions ponctuelles de relogement pour une partie des sans-abris dans les hôtels vides en Ville de Genève».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 janvier 2021)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la saturation actuelle des abris de la protection civile (PCi) et le manque d'infrastructures pour accueillir les sans-abris en Ville de Genève;
- le nombre d'établissements hôteliers ayant vu leur fréquentation chuter de parfois plus de 80% et qui sont aujourd'hui pour bon nombre d'entre eux au bord de la faillite;
- les carences des aides fédérales et cantonales actuelles distillées au compte-gouttes pour soutenir le secteur de l'hôtellerie avec autant d'effet que du paracétamol pour soulager une fracture ouverte;
- que plutôt que de faire preuve de pingrerie comme la Confédération, il serait plus judicieux d'offrir, au libre arbitre des hôteliers, l'opportunité de continuer à tourner pendant la période creuse en logeant des sans-abris, au lieu de survivre en apnée en supportant le poids économique d'un établissement quasi vide,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de proposer aux établissements hôteliers volontaires en Ville de Genève un partenariat d'hébergement ponctuel pour loger des personnes sans abri, en fournissant les moyens humains et matériels pour coordonner cet hébergement;
- de faire correspondre le prix payé par la Ville de Genève aux hôteliers volontaires pour cette tâche au coût de l'hébergement d'une personne en abri PCi.